



Municipalité de Sainte- Geneviève-de-Berthier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier aura lieu mardi 29 septembre 2026, à 16h00 à la salle du conseil sise au 400, rang de la Rivière-Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier, lors de laquelle les affaires suivantes seront traitées :

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Administration générale

3.1 Avis de motion – projet du règlement numéro 809-2026 décrétant une dépense et un emprunt de 86 497,08\$ pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur le rang Sainte-Philomène

3.2 Dépôt et présentation du projet du règlement 809-2026 décrétant une dépense et un emprunt de 86 497,08\$ pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur le rang Sainte-Philomène

3.3 Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) – 2024-2028

3.4 Prolongement du réseau d'aqueduc sur le rang Sainte-Philomène – Entente promoteur

4. Travaux publics

4.1 Prolongement du réseau d'aqueduc sur le rang Sainte-Philomène – mandat

5. Période de questions

6. Clôture et levée de la séance

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 28^e jour du mois d'août 2026.


Hélène Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière